

Motion 2967

pour une réalisation rapide des nouvelles installations de l'académie du Servette

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que la réalisation du pôle provisoire sur le site des Evaux est combattue par les associations de riverains et la commune d'Onex et qu'elle ne pourra pas être terminée avant 2026 ;
- que le délai à 2035 annoncé par l'Etat pour la réalisation d'un pôle définitif est incertain et en tout cas beaucoup trop long ;
- que le site de la Crotte-au-Loup à Vernier ne semble déjà plus être adapté pour accueillir l'académie et que des oppositions ont déjà vu le jour ;
- que le site de Balexert est vieillissant et doit faire l'objet de rénovations urgentes et majeures ;
- que l'académie a urgemment besoin d'une structure adaptée à ses besoins ;
- que les besoins de terrains de l'académie combinés à ceux du Servette Football Club Chênois Féminin (SFCCF) est d'au minimum 5 terrains et que 7 correspondent plus aux besoins réels ;
- qu'en fonction de la solution retenue, une mutualisation des terrains du centre sportif de la Bécassière avec le Servette Football Club (SFC) serait envisageable sous certaines conditions ;
- que notre canton a un besoin impérieux d'un nouveau cycle d'orientation en remplacement de l'actuel cycle du Renard,

invite le Conseil d'Etat

à soutenir la stratégie visant à offrir des infrastructures foot dignes du Servette, et notamment à :

- reloger l'académie du Servette sur le site de la Crotte-au-Loup à Vernier pour la formation de la relève ;
- installer les équipes professionnelles sur le site de la Bécassière à Versoix ;
- débloquer le dossier pour une solution transitoire aux Evaux ;
- rénover dans l'intervalle le pôle football de Balexert ;

Votée le 24 janvier 2025

- étudier toute autre solution potentiellement envisageable sur le territoire du canton ;
- intensifier ses travaux avec toutes les parties prenantes afin d’obtenir des résultats dans les meilleurs délais ;
- présenter à la commission des travaux chaque année un rapport sur l’avancement de ces dossiers.